



REUNION PUBLIQUE
ECOLE ELEMENTAIRE AMBROISE PARE
13.12.2023

Projet de rénovation urbaine
Les Musiciens



Introduction



Patrick Chaimovitch

Maire

Ville de Colombes

Damien Vanoverschelde

Directeur Général

Hauts-de-Seine Habitat

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'agence Debarre-Duplantiers
- Présentation du projet urbain
 - Éléments de diagnostic et enjeux identifiés
 - Grandes orientations urbaines
 - Projet envisagé
 - Interventions sur le patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat
- Accompagnement social et processus de relogement

1- Présentation de l'équipe d'architectes-urbanistes

Pour concevoir un projet de rénovation urbaine pour le quartier des Musiciens, Hauts de Seine Habitat a missionné une équipe de prestataires, menée par l'agence d'architecture et urbanisme Debarre-Duplantiers.

Agence Debarre-Duplantiers associés : urbanisme, architecture et paysage  Debarre Duplantiers Associés

Ville Ouverte et Ville en Œuvre : programmation urbaine  ville ouverte



TPF-i : bureau d'études en voirie, réseaux et structure  TPF

VIZEA : bureau d'études environnemental  vizea

2 - les Musiciens : Eléments de diagnostic et enjeux urbains

Eléments de diagnostic

Un quartier enclavé, peu connecté au reste de la ville

Un cadre de vie dégradé

Des logements vieillissants, avec des difficultés techniques

Un manque de mixité

Enjeux urbains

ANCRAGE TERRITORIAL

Mettre en valeur le paysage
Articuler les différents tissus urbains qui bordent le site

STRUCTURE URBAINE

Inscrire la Cité des Musiciens dans une logique de parcours
Favoriser une transition douce entre les différents tissus

MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE

Intégrer le stationnement
Qualifier les RDC

2 - les Musiciens : Enjeux sur l'habitat et le cadre de vie

Enjeux sur l'habitat

Diversifier l'offre en logements : vers une mixité sociale

Penser des transformations favorisant la qualité d'habiter

Intervenir sur l'ensemble du parc de logements : augmenter le confort de tous les habitants

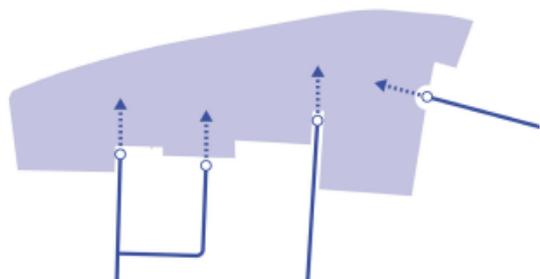
Enjeux sur le cadre de vie

Agir sur les espaces publics pour améliorer le cadre de vie

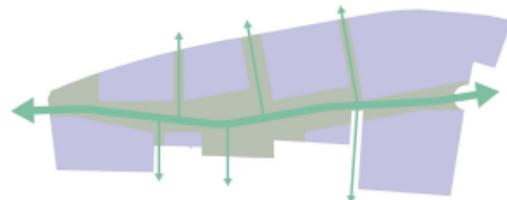
Animer le quartier par une politique associative et culturelle

Faire dialoguer le bâti avec l'espace public pour une plus grande urbanité, offrir une diversité fonctionnelle

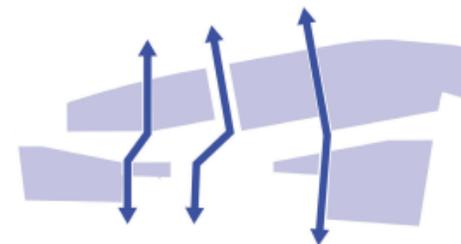
3- les Musiciens : Grandes orientations urbaines



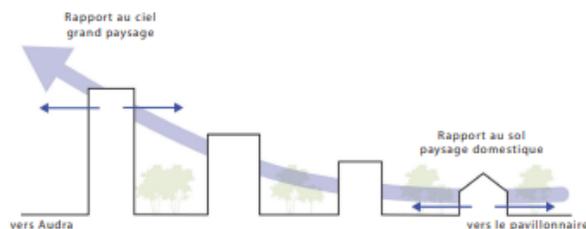
PROLONGER LES VOIES EN IMPASSE ?
pour une continuité de la trame urbaine et des parcours



CRÉER UN PARC LINÉAIRE
comme élément fédérateur du quartier élargi



PASSER D'UN FRONT URBAIN À UNE STRUCTURE TRANSVERSALE
grâce à des continuités nord-sud des pavillons jusqu'au stade

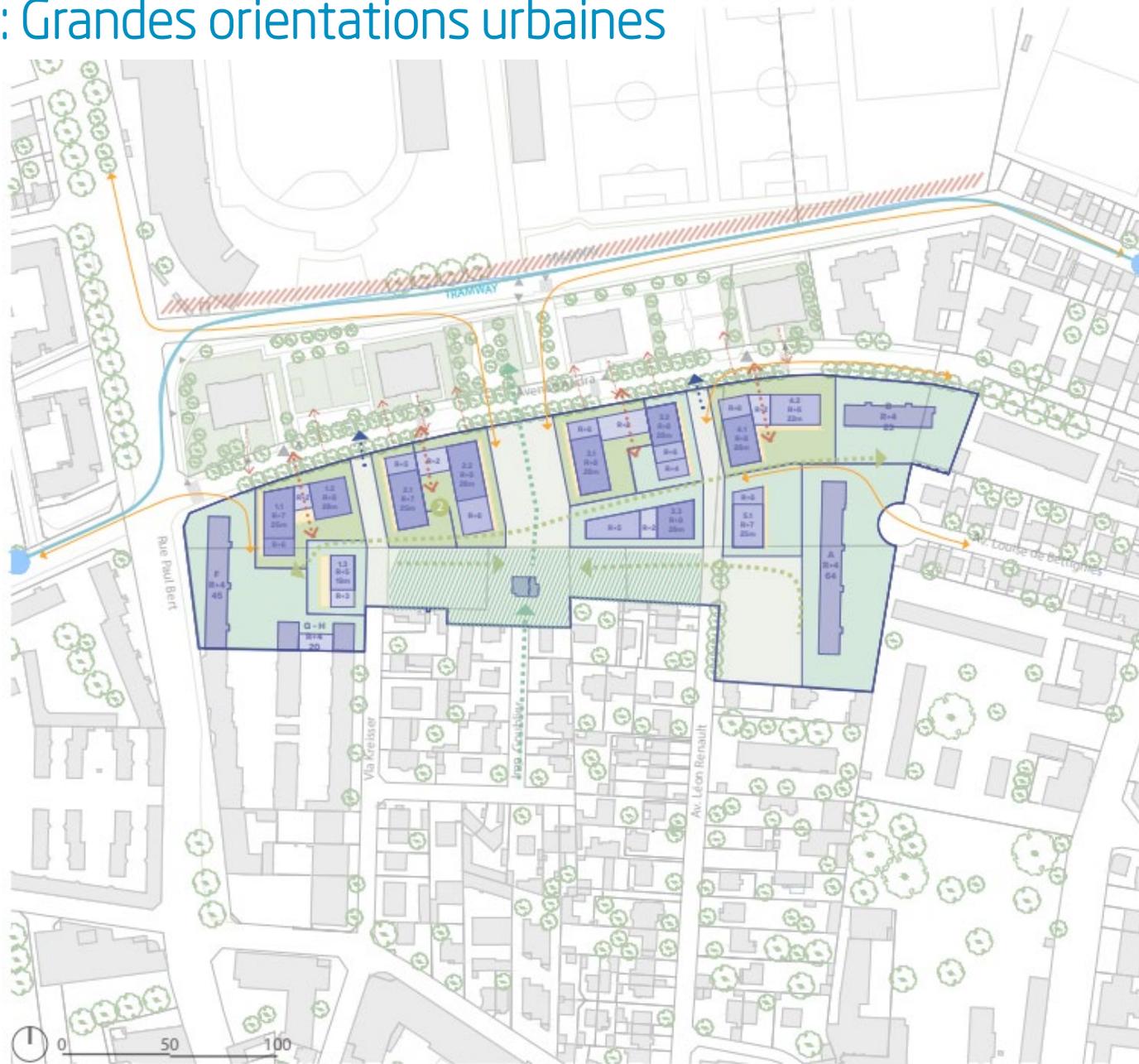


ARTICULER LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES
pour créer un dialogue avec bâtiments qui bordent le site et proposer des qualités d'habiter spécifiques à chacune de ces typologies



DÉVELOPPER DES INTERFACES QUALITATIVES AU RDC
actives côté rues (commerces, services ...) et résidentielles vers le cœur d'îlot (jardins, prolongements extérieurs)

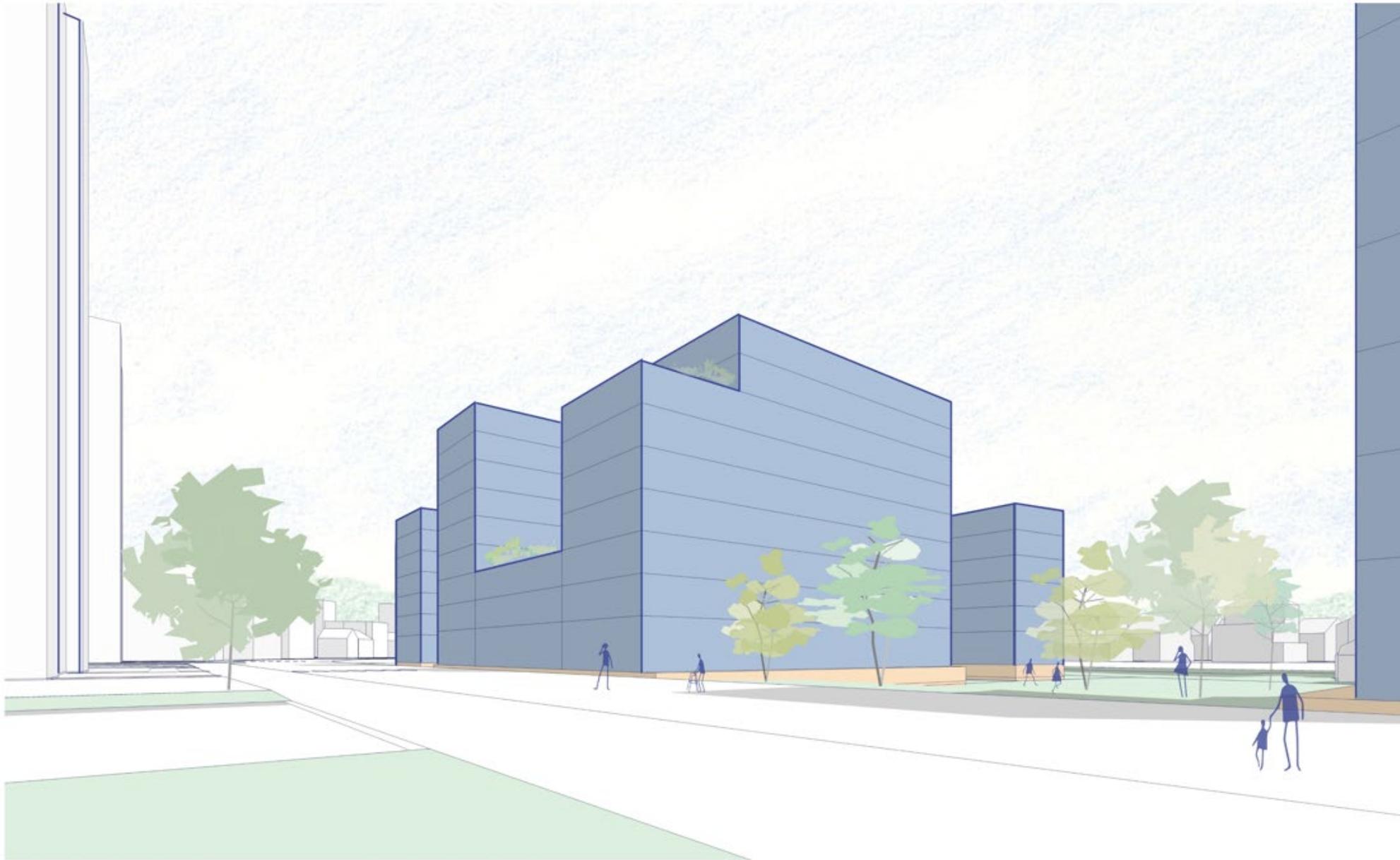
3- les Musiciens : Grandes orientations urbaines



4- les Musiciens : vue du projet envisagé



4- les Musiciens : vue depuis l'avenue Audra



4- les Musiciens : vue depuis le parc central



5 - les Musiciens : Interventions sur le patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat

Intervention de Hélène Charra-Pontillo

Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Patrimoine et
Cadre de Vie

5 - les Musiciens : Interventions sur le patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat

Opérations de démolition permettant la réalisation du projet urbain

Adresses vouées à la démolition :

2, 4, 6 av.
Paul Dukas



2, 4, 6 av.
César Franck

1, 3, 5 av.
César Franck

5 - les Musiciens : Interventions sur le patrimoine de Hauts-de-Seine Habitat

Opérations de réhabilitation permettant la réalisation du projet urbain

Adresses vouées à la réhabilitation :



2, 4, 6 av.
Claude Debussy

2, 4 av. Camille Saint Saëns

1, 3, 5, 7 av.
Charles Lecocq

1, 3 av.
Emmanuel
Chabrier

5 – Réhabilitations en milieu occupé

Le projet de réhabilitation s'articule autour des axes suivants :

- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
- Remise aux normes actuelles de sécurité
- Améliorer le confort des logements et parties communes
- Améliorer le cadre de vie et l'esthétique des résidences

Les résultats des différents diagnostics et études en cours* définiront le programme détaillé des travaux qui devra traiter :

- l'enveloppe du bâtiment ;
- les parties communes ;
- les parties privatives.

6 - les Musiciens : Accompagnement social et processus de relogement

Intervention de Tiphaine Birmingham

Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Vie du Locataire,
Qualité de Service et Nouveaux services

Intervention de Sandrine Mullard

Directrice de l'Accompagnement Social et Solidaire
Hauts-de-Seine Habitat

6 - les Musiciens : Accompagnement social et processus de relogement

Comment va se passer mon relogement ?

6 - les Musiciens : Accompagnement social et processus de relogement

La Direction de l'accompagnement social et solidaire à vos côtés

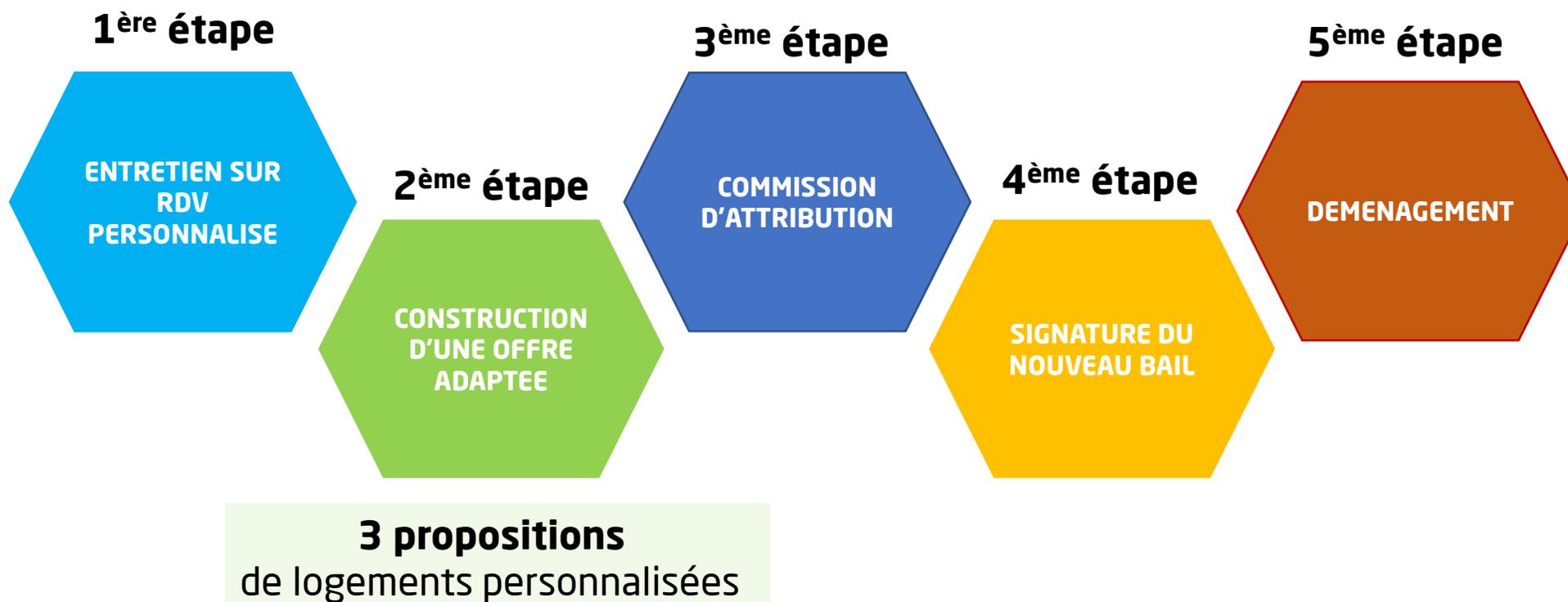
- **Une coordination des relogements en interne du service relogement** : suivi des relogements, coanimation des commissions de relogement, liens avec la Direction de proximité sur les demandes techniques et accompagnement personnalisé des locataires en situation de fragilité
- **Une Conseillère sociale sur site pour accompagner les locataires sur les demandes d'aide sociale et** des visites à domicile pour les publics les plus fragiles
- **Avec une équipe pluri disciplinaire disponible pour vous accompagner tout au long du processus relogement et** mobilisée dès le début de l'opération : un chargé de relogement dédié, une responsable de l'accompagnement personnalisé notamment sur les aménagements spécifiques PMR et le suivi des situations complexes

Les engagements de Hauts-de-Seine Habitat

- 1** **La réalisation d'une étude personnalisée de la situation de chaque ménage** pour proposer un logement adapté à la composition de la famille, aux ressources et aux besoins du foyer aboutissant à un parcours résidentiel positif et à un suivi social si nécessaire
- 2** **Des relogements sur notre patrimoine** si c'est une demande du locataire
- 3** **Un accompagnement personnalisé des locataires en tenant compte de leur besoin** pour s'installer en mobilisant, si nécessaire, une entreprise spécialisée
- 4** **Proposer et attribuer un logement compatible avec les possibilités financières et la composition familiale.** Proposer aussi la possibilité de parcours résidentiels pour les personnes qui le souhaitent.
- 5** **L'Organisation des déménagements** avec la prise en charge des frais liés au déménagement, d'abonnement téléphonique, internet, gaz et électricité, appareil de cuisson sous conditions.

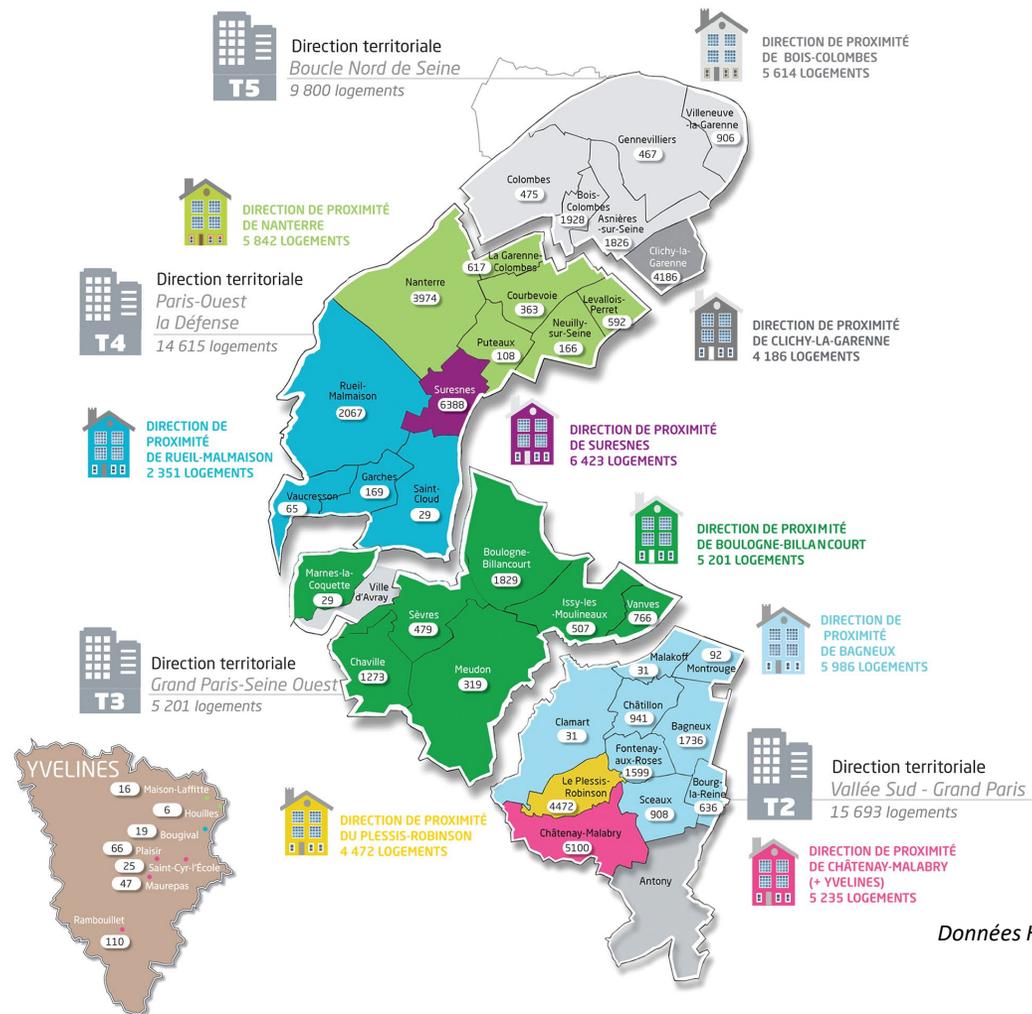
6 - les Musiciens : Accompagnement social et processus de relogement

Comment ça se passe ?



6 - les Musiciens : Accompagnement social et processus de relogement

Où puis-je être relogé ? Le patrimoine de Hauts de Seine Habitat



Données HDSH, avril 2020